



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/EM.26/1
20 septembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission des entreprises, de la facilitation
du commerce et du développement
Réunion d'experts sur le renforcement des capacités
productives des entreprises des pays en développement
par l'internationalisation
Genève, 5-7 décembre 2005
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Renforcement des capacités productives des entreprises des pays en développement par l'internationalisation.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

II. Annotations

Point 1: Élection du bureau

1. Il est recommandé aux experts d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire figure dans la section I plus haut. Les experts disposeront de trois jours, du 5 au 7 décembre 2005, pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances est joint au présent document. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la Réunion.

Documentation

TD/B/COM.3/EM.26/1

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Renforcement des capacités productives des entreprises des pays en développement par l'internationalisation

3. À sa neuvième session, tenue à Genève du 22 au 25 février 2005, la Commission des entreprises, de la facilitation, du commerce et du développement a décidé de convoquer une réunion d'experts sur le renforcement des capacités productives des entreprises des pays en développement par l'internationalisation.
4. Comme décidé par la Commission, la Réunion d'experts examinera dans quelles conditions les entreprises des pays en développement, en particulier les PME, peuvent renforcer leur compétitivité en participant au processus d'internationalisation et si cela peut conduire à des modalités nouvelles et mutuellement bénéfiques de coopération Sud-Sud. En outre, les experts examineront les options utilisables par les entreprises des pays en développement pour renforcer leur compétitivité en investissant à l'étranger.
5. L'objectif est de déterminer les politiques et les mesures fondamentales à recommander aux gouvernements, au secteur privé et à la communauté internationale pour contribuer au renforcement de la compétitivité des entreprises des pays en développement, en particulier des PME, par l'internationalisation, y compris les investissements directs à l'étranger.
6. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique intitulée «Internationalisation des entreprises des pays en développement par l'investissement direct à l'étranger» et une série de monographies nationales sur la question. En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves communications sur le thème de la Réunion. Ces documents seront distribués aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus. Trois ou quatre experts seront invités, pour chaque question, à ouvrir le débat en présentant leur point de vue. Les questions à traiter sont les perspectives et les défis de l'internationalisation pour les PME, l'internationalisation des entreprises des pays en développement par l'investissement direct à l'étranger, investissements directs à l'étranger et compétitivité des entreprises, questions directives et programmes d'appui aux investissements directs à l'étranger des pays en développement, et acteurs mondiaux.

Documentation

TD/B/COM.3/EM.26/2	«Internationalisation des entreprises des pays en développement par l'investissement direct à l'étranger»
TD/B/COM.3/EM.26/2/Add.1	«Case study on outward foreign direct investment by enterprises from Argentina»
TD/B/COM.3/EM.26/2/Add.2	«Case study on outward foreign direct investment by Indian small and medium-sized enterprises»
TD/B/COM.3/EM.26/2/Add.3	«Case study on outward foreign direct investment by Singaporean firms: Enterprise competitiveness and development»
TD/B/COM.3/EM.26/2/Add.4	«Case study on outward foreign direct investment by Russian enterprises»
TD/B/COM.3/EM.26/2/Add.5	«Case study on outward foreign direct investment by South African enterprises»

Point 4: Adoption du rapport de la Réunion

7. Le rapport de la Réunion sera soumis à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement à sa dixième session en février 2006. Les experts voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la Réunion.

Annexe

CALENDRIER PROVISOIRE DES SÉANCES

Lundi 5 décembre 2005	Mardi 6 décembre 2005	Mercredi 7 décembre 2005
<p>(10 heures – 13 heures)</p> <p>Plénière</p> <p>Déclaration liminaire</p> <p>Point 1: Élection du bureau</p> <p>Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux</p> <p>Présentation du point 3</p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3: Renforcement des capacités productives des entreprises des pays en développement par l'internationalisation</p>	<p>(10 heures – 13 heures)</p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3: (suite)</p>	<p>(10 heures – 13 heures)</p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3: (suite)</p>
<p>(15 heures – 18 heures)</p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3: (suite)</p>	<p>(15 heures – 18 heures)</p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3: (suite)</p>	<p>(15 heures – 18 heures)</p> <p>Discussions informelles</p> <p>Examen des résultats de la Réunion</p> <p>Plénière (clôture)</p> <p>Point 4: Adoption du rapport de la Réunion</p>
